



Circulaire de fin d'année

Préparation de la rentrée 2017-2018

Mot du chef d'établissement

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire est sur le point de s'achever, déjà, et les envies de vacances commencent à pointer le bout de leur nez chez nos chers petits élèves. Après une année pleine de découvertes, d'apprentissages et de partages, les enfants vont pouvoir profiter des joies de l'été pour décompresser.

Cette année a été ponctuée par la mise en place d'un livret d'évaluation numérique pour les enfants à partir du CP. Afin d'être au plus près des nouveaux programmes et de répondre à la demande ministérielle, l'équipe pédagogique avait fait le choix d'utiliser un logiciel prestataire : « Livreval ». Suite à vos retours positifs, ce fonctionnement se poursuivra pour les années à venir. Néanmoins, le prestataire que nous avons choisi pour cette première expérience ne nous a pas totalement apporté satisfaction. C'est pourquoi pour la rentrée prochaine, nous utiliserons « Edumooov ». D'une manière générale, le fonctionnement pour vous parents restera similaire mais nous pensons que les nouveaux supports utilisés vous apporteront un meilleur éclairage sur les apprentissages de vos enfants. Nous ne manquerons pas de vous présenter cela lors des différentes réunions de rentrée.

Je profite de cette circulaire pour également vous indiquer que durant l'année scolaire, nous avons recensé une recrudescence d'absences bien souvent injustifiées. C'est pourquoi il nous a semblé bon de vous rappeler les règles en la matière. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le dossier de rentrée.

L'année prochaine sera marquée par des modifications au sein de l'équipe enseignante puisqu'Angélique BLERY ne sera plus dans notre établissement à la rentrée prochaine. Je tenais à saluer son passage parmi nous. Celui-ci a énormément apporté aux enfants, mais aussi à l'équipe enseignante qui a pu s'enrichir des nombreuses compétences professionnelles et des qualités humaines d'Angélique. **Merci à elle !** Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite. Elle sera remplacée par Sonia RICHARD à qui nous souhaitons la bienvenue.

Enfin, un mot de remerciement à tous les parents bénévoles me paraît essentiel. Cette année encore, vous avez été un véritable soutien dans la vie de l'école. Que vous ayez accompagné lors d'une sortie, que vous ayez participé à une intervention au sein de l'école, que vous ayez prêté main forte lors de matinées bricolage et lors de diverses manifestations ou que vous ayez choisi de vous investir dans les associations tout au long de l'année, votre implication a été primordiale pour cette belle réussite pédagogique et éducative qu'a été l'année 2016-2017. Encore merci à vous !

Très bonnes vacances à tous !

Patrice BONNET
Chef d'établissement

Présentation de l'école Saint-Joseph

APEL

Cette association de parents d'élèves représente, accueille, anime et informe les familles. Une adhésion vous sera proposée en début d'année. Contact : Mme Nelly PRAUD (présidente de L'APEL : 02-51-41-83-94)

OGEC

C'est une association qui, en collaboration avec le chef d'établissement, s'occupe de la gestion (gestion des locaux, du personnel de service, entretien et charges diverses, etc....). Contact : Mme Sonia AUNEAU (présidente de l'OGEC : 02-51-41-80-11)

Ces associations sont ouvertes à tous les parents désireux de s'investir pour l'école de La Copechagnière. Chaque famille sera invitée à une Assemblée Générale pour en apprendre un peu plus.

Structure pédagogique

L'effectif global sera, pour l'instant, de 130 **élèves** inscrits au jour de la rentrée. La répartition des élèves sera la suivante pour l'année scolaire 2016-2017 :

| PS | MS-GS | CP-CE1 | CE1-CE2 | CM1-CM2 |
|---|--|-------------------------------------|-----------------------------|---|
| Adjointe : Julie GRELAUD ASEM : Babeth SANTONI | Adjointe : Nathalie MERLET ASEM : Jessica GUYAU | Adjointe : Virginie ECHASSERIEAU | Adjointe : Sonia RICHARD | Directeur : Patrice BONNET Adjointe (décharge): Magalie ARNAUD |
| 21 élèves | 26 élèves | 28 élèves | 30 élèves | 25 élèves |

Horaires scolaires

Le matin : 9 h 00 à 12 h 15

L'après-midi : 13 h 45 à 16 h 45

Aucun enfant ne peut être présent à l'école avant 8 h 45. Il en est de même avant 13 h 30 pour les enfants qui déjeunent chez eux. En cas d'accident ou autre problème avant ces horaires-là, l'école ne peut se porter responsable. Ce sont bien les parents qui sont responsables lors du trajet de leur enfant jusqu'à l'école. Le soir, les enfants qui ne seront pas partis à 17h00 seront conduits au centre périscolaire.

L'aide aux enfants en difficulté

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'année.

Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

Les APC seront réalisées entre 12h15 et 13h45 (autorisation à l'année que vous signerez dans le dossier de septembre) ou le soir après la classe de 17h00 à 17h45 (autorisation ponctuelle qui vous sera envoyée).

Le Regroupement d'Adaptation (Evelyne BLAIN-JOGUET) :

L'école bénéficie d'un poste de Regroupement d'Adaptation. L'aide proposée aux élèves à travers le R.A. est à dominante pédagogique et vise à :

- améliorer la capacité de l'enfant à dépasser des difficultés d'apprentissage scolaire,
- améliorer la capacité à maîtriser ses méthodes et ses techniques de travail,
- aider à prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite,
- souligner l'importance du rôle de prévention de l'échec scolaire avant que les difficultés ne s'installent.

Sorties pédagogiques

Chaque année, quelques sorties, activités pédagogiques ou « voyages » scolaires sont mis en place par les enseignants. Il peut s'agir d'une sortie nature, de la visite d'une ferme, d'un spectacle ou d'une exposition, etc. ...

- 1- Ces différentes sorties aident et motivent les enfants dans leur travail.
- 2- Il est du ressort de l'enseignant d'en décider.
- 3- Nous essayons toujours de réduire au maximum le coût pour les familles.
- 4- Elles sont toujours subventionnées, d'une façon ou d'une autre (OGEC, APEL, municipalité...).

Absences sur temps scolaire

Plus d'informations à venir dans le dossier de rentrée 2017-2018.

Périscolaire

Celui-ci est géré par la municipalité. Nous vous invitons à inscrire vos enfants au centre périscolaire. L'inscription est gratuite mais nécessaire pour être accueilli en cas d'imprévu. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Véronique PUAUD au centre (02-72-78-06-39).

Informations et communication

Vous pouvez communiquer de différentes manières avec l'école (par l'intermédiaire de la fiche ou du cahier de liaison, du billet d'absence, du mail.)

Chaque enfant dispose d'un cahier ou d'une chemise de liaison dans lequel ou laquelle sont régulièrement glissés des « documents » importants, destinés aux parents. N'oubliez pas d'y jeter un œil régulièrement et de le ou la retourner à l'école. Vous pouvez vous informer sur la vie de l'école sur le site internet : <http://lacopecagniere-stjoseph.fr>

Il est possible de rencontrer l'enseignant de votre enfant le soir après la classe, à condition de **prendre rendez-vous** quelques jours auparavant. Une réunion de classe sera programmée par chaque enseignant au cours du 1^{er} trimestre. Les dates vous seront communiquées en début d'année scolaire.

Fiches de renseignement

A la rentrée, chaque enfant recevra une fiche individuelle de renseignements qui devra nous être retournée pour le **lundi 18 septembre 2017**. Veillez à n'oublier aucun renseignement. En cours d'année, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire connaître tout changement intervenu dans votre situation (adresse, adresse mail, téléphone,...).

Santé - sécurité

Votre enfant ne pourra quitter l'école non accompagné, sauf s'il y est autorisé par ses parents (cf. fiche individuelle de renseignements). L'entrée et la sortie des enfants se font par le portail bleu situé sous le préau. Le soir, les enfants pourront être récupérés devant les classes.

Médicaments

Il nous est interdit de donner des médicaments. Il est donc inutile d'en envoyer à votre enfant. Pour toute information à ce sujet, n'hésitez pas à contacter le chef d'établissement.

Attention aux poux !

Surveillez régulièrement les cheveux de votre enfant et avertissez-nous en toute simplicité en cas d'infection. Par obligation sanitaire, les responsables légaux des enfants sont tenus de se débarrasser des poux. Des traitements existent.

Goûter

Comme pour les années précédentes, et compte-tenu des recommandations du médecin scolaire, les goûters le matin ne sont pas nécessaires. Nous vous demandons de ne pas en fournir aux enfants.

Cantine

C'est la société OCEANE DE RESTAURATION qui fournit les repas. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie qui gère ce service.

Assurances

Votre enfant doit disposer d'une assurance individuelle accident ainsi que d'une assurance responsabilité civile (votre contrat habitation). Ces documents vous seront demandés dans le dossier de rentrée en septembre.

Catéchèse et culture religieuse

A partir du CE1, l'école propose aux élèves des temps de culture chrétienne et des temps de catéchèse. Ceux qui ne souhaiteraient pas que leur enfant participe à ce temps de réflexion doivent le signifier par écrit. Les enfants non catéchisés resteront chez eux durant le temps de catéchèse. Il y a en général un temps de catéchèse et de culture religieuse chaque mois.

Pour les classes de la Petite Section au CP, il s'agit d'un éveil à la foi qui suit les principales fêtes liturgiques. Des célébrations pourront être proposées au cours de l'année.

Tous les enfants seront invités à y participer.